

Saint-Damase-de-Matapédia, le 13 mai 2025

Objet : Mémoire au Bureau d'Audience Publiques sur l'Environnement (BAPE) concernant le projet éolien Canton McNider.

Madame, Monsieur,

Au nom de la Corporation de Développement et d'Urbanisme de Saint-Damase, les membres tiennent à vous informer de leur appui concernant le projet éolien Canton McNider.

Depuis l'annonce du projet, nous sommes fières que notre municipalité ait été choisie pour ce deuxième parc éolien. Le premier projet a très bien été accepté au niveau de la communauté et les retombées économiques ont été importantes. Plusieurs infrastructures ont été améliorées suite à l'implantation de ce premier projet et des fonds ont été investis dans plusieurs projets de développement communautaires.

Nous trouvons que l'éolien prend une place importante dans notre village et nous aimerions faire une station d'information pour expliquer l'implantation, le fonctionnement, la production et plusieurs autres détails concernant l'éolien. Cette station sera utilisée par les touristes et par la population en général ainsi que par les jeunes en milieu scolaire.

Nous sommes convaincus que ce projet aura plusieurs avantages économiques, sociaux, environnementaux et éducatifs pour notre communauté.

Nous vous remercions de prendre nos commentaires en considération, nous sommes convaincus que ce projet est essentiel pour le développement de notre Municipalité.

Hélène Quellet, sec.très.

Corporation de Développement et d'Urbanisme de Saint-Damase

18. avenue du centenaire, Saint-Damase-de-Matapédia, G0J2J0